



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 avril 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 Mars 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 9 avril 2002

**Desaffectation de cinq logements de fonction : Louis Aragon, J.
Michelet , E. Pérochon (2), J. Prévert**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Robert PLANTECOTE, M. Michel GENDREAU, Mme
Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-
Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard
JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY,
Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Michelle LE FRIANT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2002

DELIBERATION D20020095

Enseignement Primaire et Temps Libre **Desaffectation de cinq logements de fonction : Louis Aragon, J.
Michelet , E. Pérochon (2), J. Prévert**

Madame Françoise BILLY, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

A terme la Ville aura de moins en moins d'instituteurs à loger, compte tenu de leur intégration progressive dans le cadre des professeurs d'école, il n'est donc plus obligatoire pour la Ville de continuer à entretenir un parc de logements de fonction pour les enseignants alors qu'à terme, ils ne bénéficieront plus du droit au logement ou à défaut à l'indemnité représentative de logement.

En conséquence, au cas par cas, je souhaite que l'on revoie de manière systématique l'affectation des logements devenus vacants et situés en dehors des enceintes scolaires.

Il sera recherché en priorité, une affectation sociale ou collective en harmonie de fonctionnement avec l'établissement scolaire. A défaut il sera alors procédé à une vente.

Concernant l'école Louis Aragon :

Un logement de type F4 est vacant au 12, rue du Coteau St Hubert.

Concernant l'école Jules Michelet maternelle :

Un logement de 160 m² au 71, rue Chabaudy

Concernant l'école Ernest Pérochon :

Deux logements de type F5 sont vacants au 5A et 5B rue Max Linder

Concernant l'école Jacques Prévert :

Un logement de type F4 est vacant au 1, rue des Sports.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- solliciter l'avis de M. Le Préfet pour la désaffectation des logements des groupes scolaires L. Aragon, J. Michelet maternelle, E. Pérochon, et J. Prévert en vue de leur affectation à usage de logements sociaux ou de leur vente sur laquelle le Conseil Municipal serait alors appelé à statuer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)